



Club nautique de Percé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une première au Québec dans le monde de la plongée sous-marine !

Percé, 9 juillet 2012 – Le Club nautique de Percé est fier de lancer sa *Charte de l'éco-plongeur*, avec l'appui du Centre local de développement du Rocher-Percé et de la coopérative de plein air Mountain Equipment Co-op.

Le Club nautique de Percé nous offre la chance de pratiquer la plongée sous-marine dans un environnement majestueux en grande partie à l'intérieur des limites du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. De nombreuses espèces sous-marines peuvent être observées dans les différents sites de plongée qui parsèment ce secteur. Victime de sa popularité, le Club nautique est conscient de l'impact potentiel des plongeurs sur les fonds marins et veut être proactif pour que la plongée sous-marine demeure une activité durable, instructive et respectueuse de la biodiversité marine.

Une charte bilingue du plongeur responsable a donc été conçue afin de nous encourager à adopter des comportements adaptés à l'environnement fragile dans lequel cette activité se déroule. Des panneaux d'interprétation ainsi que différentes affiches plastifiées de la *Charte de l'éco-plongeur* ont été installés au Club nautique ainsi que dans d'autres lieux publics de Percé. La charte peut aussi être consultée en ligne sur le site suivant : www.percenautic.com.

Ce projet a été réalisé par Amphibia-Nature et Les dessins de Orbie, avec l'appui financier du CLD du Rocher-Percé et de Mountain Equipment Co-op. Le Club nautique tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué de diverses façons à la réussite de ce projet dédié à la préservation du milieu marin et de la biodiversité en Gaspésie.

-30-

Pour plus de renseignements :

Martin Ouellet
418-782-1808
info@amphibia-nature.org
www.percenautic.com

